

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· **1.1 Identificateur de produit**

· **Nom du produit:** HADALAN Topcoat M 12P, Komp. B

· **Code du produit:** 50239 A

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la substance / de la préparation**

2 composant. Lightfast revêtement protecteur dispersée dans l'eau pour étanchéité intérieure et außen.Lösemittelfreie

· **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

· **Producteur/fournisseur:**

Heinrich Hahne GmbH & Co. KG

Heinrich-Hahne-Weg 11

45711 Datteln

Tel.:02363/5663-0

· **Service chargé des renseignements:**

Abteilung: Produktsicherheit

Tel.: 02363 5663-0

Email: info@hahne-bautenschutz.de

· **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**

Giftinformationszentrum Nord (GIZ Nord) Universität Göttingen,

Tel.: 0551-19240

SECTION 2: Identification des dangers

· **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS07

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **2.2 Éléments d'étiquetage**

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger**



GHS07

· **Mention d'avertissement** Attention

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

Hydrophiles, aliphatisches Polyisocyanat

diisocyanate d'hexaméthylène

· **Mentions de danger**

H332 Nocif par inhalation.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 2)

Nom du produit: HADALAN Topcoat M 12P, Komp. B

(suite de la page 1)

· **Conseils de prudence**

- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

· **Indications complémentaires:**

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

· **2.3 Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Composant de peinture B, polyisocyanate aliphatique

· **Composants dangereux:**

CAS: 822-06-0 EINECS: 212-485-8	diisocyanate d'hexaméthylène ⚠ Acute Tox. 3, H331; ⚠ Resp. Sens. 1, H334; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	< 2,5%
CAS: 160994-68-3	Hydrophiles, aliphatiques Polyisocyanat ⚠ Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335; Aquatic Chronic 3, H412	50-100%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

· **4.1 Description des premiers secours**

· **Après inhalation:**

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Après ingestion:** Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· **5.1 Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:**

Moyens d'extinction: CO₂, mousse, poudre chimique sèche, les incendies importants, de l'eau pulvérisée.

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, le monoxyde de carbone, oxyde d'azote, un isocyanate et des traces de cyanure d'hydrogène peuvent se produire.

(suite page 3)

Nom du produit: HADALAN Topcoat M 12P, Komp. B

(suite de la page 2)

- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air indépendante.
L'eau contaminée peut pas pénétrer dans les sols, les eaux souterraines et les eaux de surface.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Assurer adéquate / évent. Eloigner les personnes inutiles.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Ramasser mécaniquement, recouvrir les résidus avec un matériau absorbant humide (sciure, liant chimique, sable). Après le transfert de 1 heure à perdre record du récipient, ne couvrent pas (dégagement de CO₂). Gardez humide dans un coffre-fort ventilé dans Freuien plusieurs jours. autre traitement des déchets, voir Chap. 13
- **6.4 Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Assurer adéquate / évent. Eloigner les personnes inutiles.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Stocker dans des conditions sèches.
Protéger contre le gel.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

- **8.1 Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

822-06-0 diisocyanate d'hexaméthylène (< 2,5%)

VME	Valeur momentanée: 0,15 mg/m ³ , 0,02 ppm
	Valeur à long terme: 0,075 mg/m ³ , 0,01 ppm
AR	

- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 4)

Nom du produit: HADALAN Topcoat M 12P, Komp. B

(suite de la page 3)

- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- **Protection respiratoire:** Avec une bonne ventilation n'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:**
Gants de protection
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux:** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales**
- **Aspect:**

Forme:	Liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	presque inodore
- **Changement d'état**

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	300 °C
- **Point d'éclair** 184 °C
- **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.
- **Densité à 20 °C:** 1,15 g/cm³
- **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** Pas ou peu miscible
- **Viscosité:**

Dynamique à 20 °C:	1400 mPas
---------------------------	-----------
- **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Réactions exothermiques avec des amines et des alcools avec de l'eau évolution progressive de CO₂, dans des récipients fermés, une accumulation de pression et éclat.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

Nom du produit: HADALAN Topcoat M 12P, Komp. B

(suite de la page 4)

· **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

SECTION 11: Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

· Toxicité aiguë:

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

822-06-0 diisocyanate d'hexaméthylène

Oral	LD50	746 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	599 mg/kg (rab)

· Symptômes significatifs dans les tests sur animaux:

Par la suite, les données toxicologiques disponibles pour nous de composants.

Toxicité aiguë, par voie orale :

Polyisocyanate aliphatique DL50 rat : > 2000 mg / kg

Hexaméthylène -1,6- diisocyanate homopolymère DL50 rat : > 5000 mg / kg

Toxicité aiguë par inhalation :

Hexaméthylène -1,6- diisocyanate homopolymère CL50 rat : 158 mg / l, 4 h

Méthode: Ligne directrice 403 de l'OCDE

Hexaméthylène -1,6- diisocyanate CL50 rat : 0,124 mg / l, 4 h

La concentration de la vapeur saturée du 1,6- HDI, à 25 °C: 0,095 mg / l

Irritation cutanée primaire :

Polyisocyanate aliphatique lapin Résultat : légèrement irritant

Hexaméthylène -1,6- diisocyanate homopolymère lapin Résultat : légèrement irritant

Méthode: Ligne directrice 404 de l'OCDE

Hexaméthylène -1,6- diisocyanate lapin Résultat : fortement irritant

Irritation des muqueuses primaire :

Polyisocyanate aliphatique lapin Résultat : légèrement irritant

Hexaméthylène -1,6- diisocyanate homopolymère lapin Résultat : légèrement irritant

Méthode: Ligne directrice 405 de l'OCDE

Hexaméthylène -1,6- diisocyanate lapin Résultat : fortement irritant

· Effet primaire d'irritation:

· de la peau: légèrement irritant

· des yeux: légèrement irritant

· Sensibilisation: Sensibilisation possible par contact avec la peau.

· Autres indications (sur la toxicologie expérimentale):

sensibilisation:

un polyisocyanate aliphatique

Sensibilisation cutanée selon Magnusson / Kligman (test de maximisation) : Guinée porc

Résultat : positif

Méthode: Ligne directrice 406 de l'OCDE

Hexaméthylène -1,6- diisocyanate homopolymère

Sensibilisation cutanée selon Magnusson / Kligman (test de maximisation) : Guinée porc

Résultat : Le produit agit sur la sensibilisation Guinée de porc .

Méthode: Ligne directrice 406 de l'OCDE

Aucune sensibilisation pulmonaire chez l'animal .

À la fois après intradermique ainsi que l'induction par inhalation a été observée avec un polyisocyanate à base d'hexaméthylène -diisocyanate dans des cobayes sans lungensensibilisierenden potentiels.

Hexaméthylène -1,6- diisocyanate

Sensibilisation cutanée selon Magnusson / Kligman (test de maximisation) : Guinée porc

Résultat : positif

Méthode: Ligne directrice 406 de l'OCDE

Génotoxicité in vitro :

Polyisocyanate aliphatique Test de Ames Résultat : négatif

Méthode: Ligne directrice 471 de l'OCDE

Les études toxicologiques d'un produit comparable .

(suite page 6)

Nom du produit: HADALAN Topcoat M 12P, Komp. B

(suite de la page 5)

Hexaméthylène -1 ,6- diisocyanate homopolymère Test de Ames Résultat : négatif

Méthode: Ligne directrice 471 de l'OCDE

Hexaméthylène -1 ,6- diisocyanate

Salmonella / test de microsomes (test d'Ames) : Résultat: négatif

· Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Irritant

· Toxicité par administration répétée

Risque de surexposition d'irritation dépendante de la concentration sur les yeux, le nez, la gorge et les voies respiratoires. Apparition tardive des plaintes et le développement d'hypersensibilité (respiration difficile, toux, asthme) sont possibles. Avec les personnes hypersensibles, des réactions peuvent être déclenchées déjà à des concentrations très faibles d'isocyanate deçà de la TLV. Un contact prolongé avec le bronzage de la peau et des effets irritants sont possibles. Expériences sur les animaux et d'autres études indiquent que le contact de la peau avec des diisocyanates en sensibilisation à l'isocyanate et des réactions respiratoires peut jouer un rôle.

SECTION 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Autres indications:

Toxicité pour le poisson :

un polyisocyanate aliphatique

CL50 28,3 mg / l

Test Espèces : Brachydanio rerio (poisson zèbre) Durée de l'épreuve: 96 h

Méthode: Ligne directrice 203 de l'OCDE

Hexaméthylène -1 ,6- diisocyanate

LC0 > 82,8 mg / l

Test Espèces : Brachydanio rerio (poisson zèbre) Durée de l'épreuve: 96 h

Méthode: Ligne directrice 203 de l'OCDE

Préparation de l'échantillon due à la réactivité de la substance avec de l'eau :

Ultra turrax : 60 sec 8000 rpm , 24 agitateur magnétique ; filtration .

Toxicité aiguë pour les daphnies :

un polyisocyanate aliphatique

CE50 > 100 mg / l

Espèces d'essai: Daphnia magna (puce d'eau) Durée du test: 48 h

Méthode: Ligne directrice 202 de l'OCDE

Préparation de l'échantillon due à la réactivité de la substance avec de l'eau :

Ultra turrax : 60 sec 8000 rpm , 24 agitateur magnétique ; filtration .

Hexaméthylène -1 ,6- diisocyanate

0 > 89,1 mg / l

Espèces d'essai: Daphnia magna (puce d'eau) Durée du test: 48 h

Préparation de l'échantillon due à la réactivité de la substance avec de l'eau :

Ultra turrax : 60 sec 8000 rpm , 24 agitateur magnétique ; filtration .

Toxicité aiguë pour les bactéries:

un polyisocyanate aliphatique

CE50 > 10 000 mg / l

Méthode: Ligne directrice 209 de l'OCDE

Hexaméthylène -1 ,6- diisocyanate

CE50 842 mg / l

Testé sur : activé durée de l'essai des boues : 3 h

Méthode: Ligne directrice de l'OCDE pour les essais de produits chimiques , No.209

Toxicité aiguë pour les algues:

un polyisocyanate aliphatique

IC50 > 100 mg / l

(suite page 7)

Nom du produit: HADALAN Topcoat M 12P, Komp. B

(suite de la page 6)

Testé sur : *Scenedesmus subspicatus* Durée de l'essai : 72 h

Méthode: Ligne directrice 201 de l'OCDE

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Autres indications:**

La résine réagit avec l'eau à l'interface pour former du dioxyde de carbone à une haute fusion fixe et le produit de réaction insoluble (polyurée). Cette réaction est accélérée par des agents tensioactifs (par exemple, détergents) ou des solvants solubles dans l'eau. Polyurée est inerte expérience précédente et non dégradable.

· **Effets écotoxiques:**

· **Remarque:** Nocif pour les poissons.

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:**

Nocif pour les organismes aquatiques.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Catalogue européen des déchets**

08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
-----------	---

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

· **14.1 No ONU**

· **DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA** néant

· **14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

· **ADR** néant

· **ADN, IMDG, IATA** néant

· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· **ADR, ADN, IMDG, IATA**

· **Classe** néant

· **14.4 Groupe d'emballage**

· **ADR, IMDG, IATA** néant

· **14.5 Dangers pour l'environnement:**

Non applicable.

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable.

· **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

(suite page 8)

Nom du produit: HADALAN Topcoat M 12P, Komp. B

(suite de la page 7)

- | | |
|--|-----------------------------|
| · Indications complémentaires de transport: | Non classé comme dangereux. |
| · "Règlement type" de l'ONU: | - |

SECTION 15: Informations réglementaires

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Prescriptions nationales:**
- **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**
Ce produit est soumis à la directive 2004/42/CE.
Valeur limite UE pour la teneur en COV de ce produit est à l'état prêt: 140 g / l (2007), 140 g / l (2010).
Le produit contient en prêt à l'emploi: <10 g / l de COV.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H331 Toxique par inhalation.
H332 Nocif par inhalation.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Acronymes et abréviations:**
IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
ICAO: International Civil Aviation Organisation
ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
Acute Tox. 3: Acute toxicity, Hazard Category 3
Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4
Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2
Resp. Sens. 1: Sensitisation - Respirat., Hazard Category 1
Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1
STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3
Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3